



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 05/02/2025
Reçu en préfecture le 05/02/2025
Publié le 05/02/2025
ID : 077-200087021-20250127-2025_DCS_008-DE

Délibération N° 2025-008
Date de convocation : 21 janvier 2025
Nombre de délégués en exercice : 132
Nombre de délégués présents : 78
Nombre de suffrages : 79

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

OBJET : N°2025-008 Mandat spécial pour le suivi des travaux du Maillage sur les années 2020-2024

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-sept janvier, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire - CHERON Emmanuel, titulaire - CLAY Déborah, titulaire - DE VESTELE Philippe, titulaire - EUGENE Jean-Baptiste, titulaire - GUIGNIER Marie-France, titulaire - JORAND Michel, titulaire - LEGRAND Michel, titulaire - LUQUOT Gil, titulaire - MICHELOT Bernard, titulaire - PEIGNOT Pierre, titulaire - PHILIPPE Jean-Marie, titulaire - THIEBLEMONT Gilles, titulaire - THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire - CHAPOTOT Thomas, suppléant - GOBINOT José, suppléant - HOUE Nicolas, suppléant - LEBLANC Pierrette, suppléante - VANCOILLIE Jacky, suppléant -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DOMARD Muriel, titulaire - DUBECQ Dominique, titulaire - HIERNARD Thierry, titulaire - HUBERT Joël, titulaire - BOUCHASSON Dominique, suppléant --

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire - BAALI CHERIF Cherifa, titulaire - BANNE Pascal, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire - BOURDON Louis, titulaire - CAUMARTIN Pierre, titulaire - CHARPENTIER Cécile, titulaire - CRAPART Claire, titulaire - de BISSCHOP Bertrand, titulaire - FABRE Dominique, titulaire - LEBAT Patrick, titulaire - MARCHAND François, titulaire - MAZZUCHELLI Olivier, titulaire - PANNIER Michèle, titulaire - PELLICIARI Bruno, titulaire - SIMONY Jacques, titulaire - VOISEMBERT Pierre, titulaire - CARVALHO Sandra, suppléante - DAL PAN Gilbert, suppléant - GRYPONPREZ Jean, suppléant - GUILVERT Pascal, suppléant -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAINEAU Francis, titulaire - CHAPLOT Jean-Luc, titulaire - DELETTRE Isabelle, titulaire - DORMION Jean-Claude, titulaire - FLAMEY Francis, titulaire - FORET Sylvie, titulaire - FORGET Michel, titulaire - GAUCHER Olivier, titulaire - GAY Colette, titulaire - GIMENO Isabelle, titulaire - JAMBUT Gérard, titulaire - LAMOTTE Xavier, titulaire - LEGENDRE Isabelle, titulaire - LEMORE Christine, titulaire - LUCE Laure, titulaire - MARTIN José, titulaire - PATUREAU Pascal, titulaire - PODOROJNIY Anastasia, titulaire - RAY Daniel, titulaire - REMBLIER Stéphane, titulaire - ROUSSEL Véronique, titulaire - SAINT-CENE Christine, titulaire - SAUNIER Denis, titulaire - SIMON Dominique, titulaire - TALBOURDET Dominique, titulaire - THIENARD Gérard, titulaire - CHAUMONT Jacques, suppléant - FABRY Marc, suppléant - MAURY Yannick, suppléant -

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire

Commune de Vanvillé :

LABATUT Jean-Luc, titulaire



Excusés :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard - BONTOUR Thierry - BUTET Gérard - CASSAGNE Philippe - CHAMPENOIS Christian - DESSOLES Mélina - FRISSON Thierry - GILBIN Catherine - LE CORRE Raymond - MONBEIG Pierre-Dominique - PAIX Josiane - PRON Philippe - TALFUMIER Daniel -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CARLIER Dominique - COIBION Frédéric - ESCULIER Dorys - FARIVAR Parastou - GELSUMINI Patrick - GUILLETTE Christine - LEMAIRE Ingrid - SALA Patrick - VAN LANDEGHEM Jean-Marie -

Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier - BACHELET Stéphane - BLANCHARD Flavien - BONICI Claude - BONTOUR Alain - BOULET Christine - CANAPI Marie-Pierre - DAVY Jérôme - FASSELER Philippe - GALAND Yvette - HOTIN LETANG Julie - LEFEVRE Christophe - MILLET Jérôme - PERNEL Fabien - PERRIN Catherine - VICQUENAULT Nadège -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain - de ROUX Julie - FASSIER Delphine - FLON Martine - JOUNIAUX Olivier - KLEINRICHERT Patrice - LAWSON Latevi - LETERRIER Carine - MENARD Sophie - POULAIN Michel - SIVANNE Evelyne - TAUSTE Pedro -

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric -

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

GRENET-LAFFONT Denis - LEGROS Lionel - OUVRE Michel -

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves - GOBARD Éric - VEIL Cathy -

Communauté de Communes du Provinois :

COGNYL Gérard - de MEULENAERE Alexandre - NAVARETTE Antonio - PERRINO Fabien - PIERRU Hugo - POUHEY-MOUNOU Pierre -

Communauté de Communes du Bassée Montois :

LABONNE Bernard - QUÉRÉ Catherine - VERRIER Didier - VILLIERS Nadine -

Pouvoirs :

GILBIN Catherine à DE VESTELE Philippe

Étaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Michèle PANNIER

OBJET : N°2025-008 Mandat spécial pour le suivi des travaux du Maillage sur les années 2020-2024

La présidente expose que M Fabien PERNEL vice-président a été missionné pour suivre les travaux du maillage de 2020 à fin 2024

Vu l'article R.5211- 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant le remboursement de frais de déplacement dans le cadre d'un mandat spécial



Les textes précisent que la notion de mandat spécial s'applique uniquement aux missions accomplies dans l'intérêt du syndicat et correspond à une opération déterminée de façon précise quant à son objet et limitée dans sa durée.

Vu l'importance des réunions de chantier sur ces 4 années de travaux

La présidente propose ainsi la possibilité de rembourser les kms parcourus pour les visites de chantier sur la base du barème fiscal au vu d'un état retraçant les kilomètres parcourus par année et donc à l'Assemblée d'accorder, à titre dérogatoire, ce mandat spécial à Monsieur Fabien PERNEL.

Le syndicat pourra ainsi prendre en charge l'ensemble des frais de déplacements pour le suivi des réunions de chantiers des travaux du Maillage sur les années 2020-2024

Le comité syndical, entendu l'exposé de la présidente

- ACCORDE le mandat spécial à M Fabien PERNEL pour les travaux de suivi du maillage sur les années 2020 à 2024
- PRECISE que ces remboursements se feront sur la base du barème fiscal des indemnités kilométriques au vu d'un tableau récapitulant l'ensemble des déplacements effectués dans le cadre de son mandat spécial
- DIT que cette dépense sera prévue au budget

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)